Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1490

Artikel: Organisation du travail : la flexibilité du travail n'est pas l'eldorado social
Autor: Tille, Albert
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1010723

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La flexibilité du travail n'est pas l'eldorado social

La flexibilité du temps de travail sous toutes ses formes est souvent présentée comme une avancée sociale déterminante. Mais les salariés ne sont pas convaincus. Les horaires fixes restent la règle. Quant au temps partiel, il se fait le plus souvent sous la contrainte.

Travailler moins pour donner du travail à tout le monde: c'est le slogan en vogue en période de chômage. Les 35 heures françaises répondent à cette logique. La Suisse des années nonante a emprunté une autre voie. La réduction des horaires des entreprises en mal de commandes a été financée par l'assurance chômage; les salariés se sont vus imposer des contrats de travail à temps partiel. La durée hebdomadaire normale du travail n'a pratiquement pas varié depuis une décennie. La moyenne nationale était de 42 heures en 1990 et de 41,8 heures en 2000. Les progrès les plus «décisifs», l'ont été dans l'agriculture et l'enseignement. Ces secteurs ont gagné un quart d'heure hebdomadaire en dix ans!

On a peur d'avouer que l'on est sous pression ou l'on craint de montrer que l'entreprise peut tourner sans l'imprudent qui prend du bon temps

Travailler moins: un luxe

Un des aspects de la flexibilité, c'est de consentir à travailler moins, avec réduction de salaire, pour améliorer sa qualité de vie. Mais dans la réalité, le temps partiel se fait, le plus souvent, sous la contrainte. La dernière enquête de l'Office fédéral de la statistique sur la population active[1] relève que l'an passé, la Suisse ne comptait plus que 101 000 chômeurs. Mais 330 000 personnes travaillant à temps partiel désiraient travailler plus. Le taux de sous-emploi atteint ainsi 8,7% de la population active. Le phénomène concerne essentiellement les femmes, «flexibilisées» malgré elles.

Le temps partiel mal vu

La possibilité de travailler volontairement à temps partiel est liée, bien sûr, au niveau du salaire. Un cadre bien payé pourrait se permettre du temps libre et une meilleure qualité de vie. Bon nombre d'entreprises offrent cette possibilité à leur personnel. Mais une enquête de la *HandelsZeitung* auprès d'une cinquantaine de grandes firmes helvétiques montre que le temps partiel – et même les congés sabbatiques ou les séjours linguistiques – n'ont pas la cote. Les raisons pour refuser de lever le pied sont multiples. On a peur d'avouer que l'on est sous pression ou l'on craint de montrer que l'entreprise peut tourner sans l'imprudent qui prend du bon temps. C'est aussi l'image dévalorisante de celui qui préfère le partage des charges familiales au développement de sa carrière professionnelle. Bref, ceux qui auraient les moyens de travailler moins restent des drogués du travail.

Le crédit de loisirs

La flexibilité, c'est aussi l'abandon du travail avec une durée hebdomadaire fixe au profit d'un décompte à plus long terme. La souplesse peut être demandée par l'employeur pour lui permettre d'ajuster le volume de travail aux fluctuations des entrées de commandes. C'est ce qu'ont demandé et obtenu des associations patronales lors de la conclusion de plusieurs conventions collectives. Les entreprises peuvent également offrir un horaire flexible sur la durée pour atténuer, dans un souci de progrès, le corset étroit de l'horloge. Le salarié peut faire des heures supplémentaires pour prolonger ses vacances. Il peut même thésauriser sur le long terme dans la perspective d'un congé sabbatique, voire d'une retraite anticipée. Cette capitalisation du temps libre ne vaut que pour un emploi de longue durée dans la même entreprise. Mais cette perspective n'est pas dans l'air du temps. L'idée émise de créer une «caisse fédérale de compensation du temps libre» a de la peine à décoller. D'ailleurs le confort de l'habitude semble l'emporter sur les délices de la souplesse. Les salariés préfèrent la régularité qui se traduit, selon la moyenne helvétique, par 41,8 heures de travail par semaine. *at*

[1]www.admin.ch/bfs

Les phrases de la semaine

Dans son «papier mâché» de *La Tribune de Genève*, Laurence Deonna, présidente de Reporters sans frontières/Suisse, s'adresse à Barbara Bush. Citons cette phrase: «Dites, maman Bush, puisque nous sommes entre femmes; dites, vous qui régnez dit-on en matriarche; vous Barbara Bush, vous la seule femme à avoir vu au cours de votre vie deux présidents américains tout nus, nus comme la vérité sortant du puits; dites, maman Bush, après tout ça, la démocratie vous y croyez encore?»

A l'occasion de la journée de la vieillesse, le président de la Confédération, Moritz Leuenberger, a rencontré l'écrivaine Laure Wyss (88 ans). En la quittant, il lui a remis un caillou poli du chantier du futur tunnel de base du Gotthard et lui a dit (selon le *TagesAnzeiger*) : «Dans notre jeunesse nous l'aurions peut-être utilisé comme argument. Vous pouvez l'utiliser comme presse-papier.» *cfp*